

PARCE QU'OUVRIR LES YEUX, C'EST DÉJÀ AGIR !

« DEVOIR DE REGARD »

UNE EXPOSITION POUR LES DROITS HUMAINS

Être libre, pouvoir vous exprimer librement, aller à l'école, ne pas être torturé, ne pas devoir subir la guerre... peuvent vous paraître des choses normales. Ce n'est pas le cas pour tous les individus dans le monde ! Amnesty International propose d'ouvrir les yeux et de dénoncer ces injustices grâce à une exposition photo.

Sommaire

La photo au service des droits humains	2
Des photos pour mettre des mots sur les injustices	3
Ouvrir les yeux, c'est déjà agir, mais...	4

Réalisation

- > Mise en page : Olagil sprl
- > Rédaction : Pauline Deneubourg
- > Rédaction du Journal des Enfants : 081/24 89 86
- > Courriel : redaction@lejde.be
- > Site : www.lejde.be

Des personnes arrêtées pour avoir critiqué leur gouvernement, des enfants obligés de rejoindre les forces armées, des violences faites à des prisonniers... Encore aujourd'hui, les droits humains ne sont pas respectés dans de nombreux pays. Pour dénoncer ces injustices, des organisations de défense des droits humains ont vu le jour, comme Amnesty

ENCORE AUJOURD'HUI, LES DROITS HUMAINS NE SONT PAS RESPECTÉS DANS DE NOMBREUX PAYS.

International. Amnesty se bat, entre autres, pour la libération des « prisonniers d'opinion », des personnes emprisonnées de manière abusive (injuste), en raison de leurs opinions (avis), de leur religion, de leur origine par exemple. L'organisation lutte aussi contre les tortures et les mauvais traitements en prison ainsi que contre la peine de mort. Les personnes qui subissent des situations contraires aux droits humains, soutenues par Amnesty International, sont appelées des « individus en danger ». En avez-vous déjà entendu parler en classe ou dans les médias ? En connaissez-vous ?



Action pour la liberté d'expression, Institut Notre-Dame de Loverval

Les individus en danger

Les individus en danger viennent de toutes les régions du monde. La plupart sont en danger parce qu'ils ne sont pas d'accord avec leur gouvernement et dénoncent les violations (non-respect) des droits humains commises par les autorités. Ce sont par exemple des journalistes, des militants (personnes qui défendent une cause), des avocats, des artistes. D'autres sont en danger en raison de leur religion, de leur appartenance à une communauté ou une ethnie (groupe de personnes), de leur orientation sexuelle (l'homosexualité par exemple), de leur genre (homme ou femme), etc. Ces personnes courent un danger d'emprisonnement, de procès inéquitable (injuste, déséquilibré), de torture, d'enlèvement, de mort et d'autres violations des droits humains. Ce sont aussi parfois des enfants qui sont au centre de ces situations.

Les ex-enfants-soldates accueillies dans le centre de réhabilitation du Bureau pour le Volontariat au service de l'Enfance et de la Santé (BVES), à Bukavu, en République démocratique du Congo. Elles dansent lors de leur temps libre. Vous pourrez leur envoyer une carte postale de solidarité lors de votre visite de l'exposition « Devoir de regard ».

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 comprend 30 choses auxquelles tous les humains, sans exception, ont droit. Il s'agit entre autres de la liberté, l'égalité et le respect. Chaque homme a le droit de ne pas être moins bien traité à cause de sa couleur de peau, de sa religion, de son sexe, de ses opinions ; le droit de ne pas être esclave, de ne pas être torturé ; le droit d'avoir un travail, du repos, des loisirs ; le droit d'avoir un logement, d'avoir de quoi manger et se soigner ; le droit à la culture, à l'éducation (aller à l'école) ; le droit de voter ; le droit à la liberté d'expression (dire librement ce qu'il pense)...

Une exposition pour dénoncer

Tout au long de cette année et dans différentes villes de Wallonie et Bruxelles, Amnesty International proposera une exposition de photos d'actualité « Devoir de regard ». Ces photos permettront d'ouvrir les yeux sur des nombreuses problématiques : enfants-soldats, liberté d'expres-

sion, violences faites aux femmes, torture, peine de mort, migration (déplacement de populations d'un pays à un autre), pollution... pour ensuite y réfléchir, en discuter et les dénoncer. L'exposition permet aussi de mettre un visage sur certains individus en danger et d'agir pour demander leur libération ou l'amélioration de leur situation. www.devoirderegard.be

Tous les enfants du monde (personnes de moins de 18 ans), garçons et filles, quels que soient leurs couleur, nationalité, religion ou niveau de vie (riche ou pauvre), ont des droits. Ils sont inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989. Les enfants ont le droit d'être protégés contre toute forme de violence et contre le travail forcé, le droit à une vie décente (avoir un logement, de quoi manger ou se soigner...), le droit à l'enseignement et aux loisirs, le droit de s'informer et de donner son avis, le droit de vivre avec sa famille, entre autres. Mais parfois, même si l'État a signé cette Convention, les droits qu'elle contient ne sont pas respectés sur son territoire. Certains enfants ne peuvent pas aller à l'école et sont obligés de travailler, certains sont détenus dans des centres fermés, d'autres, recrutés pour aller faire la guerre, victimes de famine...



© Amnesty International

LA PHOTO AU SERVICE DES DROITS HUMAINS

Faire une photo peut vous paraître un geste simple : un clic pour se rappeler d'un moment en famille ou entre amis, d'un beau monument ou d'un paysage... Mais, parfois, la photo permet de dénoncer certaines situations préoccupantes pour les droits humains.

Les photojournalistes parcourent la planète et ramènent des images spectaculaires, dramatiques ou tendres, choquantes. Guerres, famines, catastrophes, violences... Sans ces photographes, vous ne pourriez pas voir ces événements qui se produisent dans le monde.

La photographie permet de mettre en image et de se rendre compte que certaines personnes vivent des situations difficiles. Elle provoque le dialogue (la discussion entre plusieurs personnes) et fait réfléchir. Une photo est parfois plus parlante que des mots.

Des photos qui ont fait l'histoire

Certains événements restent encore dans toutes les mémoires grâce à une image forte. Des images ont fait le tour du monde. Mais, pour ramener ces témoignages, les photographes retrouvent parfois en danger à cause de la situation du pays et parce qu'ils dénoncent des comportements contraires aux droits humains.

SANS CES PHOTOGRAPHES, VOUS NE POURRIEZ PAS VOIR CES ÉVÉNEMENTS QUI SE PRODUISENT DANS LE MONDE.



Libye Benghazi, 2011



Consultation médicale dans la banlieue Hazara, Kaboul, Afghanistan



Children Observation Home n°2, New Delhi (Inde)



Enfants soldats - L'armée des Seigneurs, Birmanie

Cette photo a été prise en 1994 en Birmanie (Asie) au quartier de la Mong Tai Army (MTA), l'armée du seigneur de la drogue Khun Sa qui régnait à l'époque sur la production et le trafic de drogues dans la région. La MTA comprenait une «branche» constituée d'enfants, la plupart des orphelins (qui n'ont plus de famille) ou des enfants issus des villages pauvres de la région. Ils recevaient une éducation scolaire et militaire.

UN INDIVIDU EN DANGER... POUR LA PAIX



DALAI-LAMA

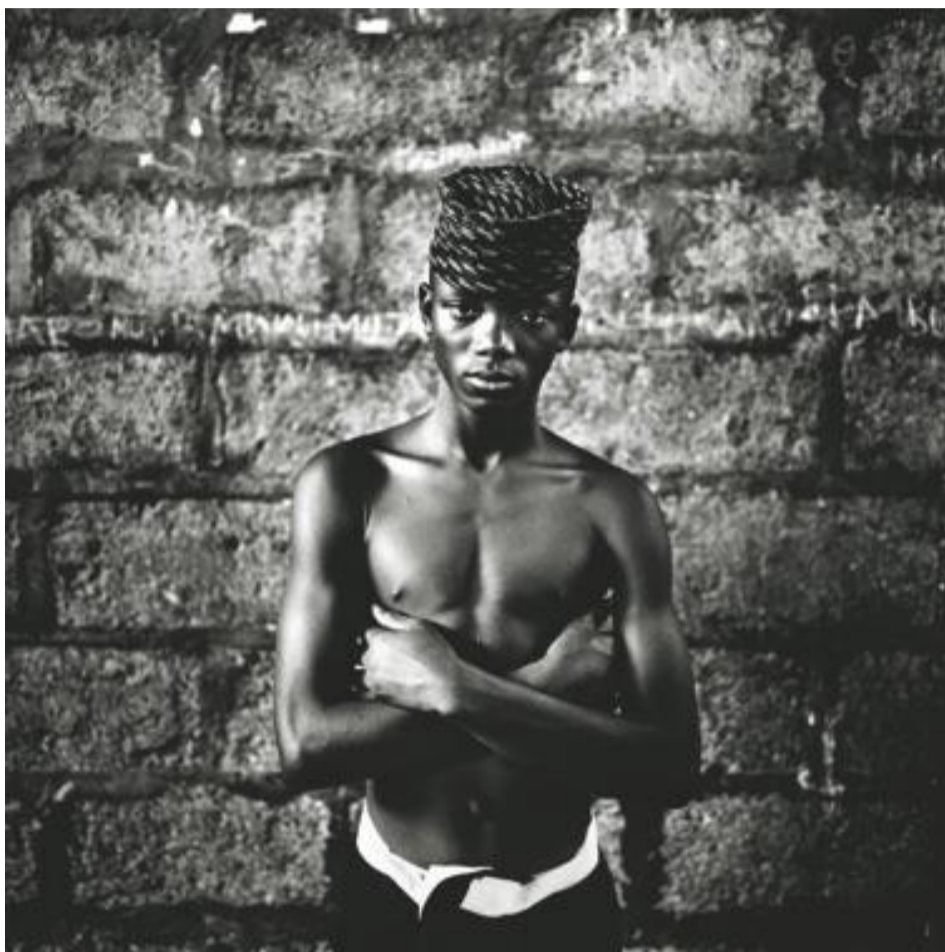
Le Dalai-Lama est le chef de l'État du Tibet, un pays qui a été envahi et occupé par la Chine depuis 1950. Les Chinois ont forcé les Tibétains à renoncer à leur religion (bouddhisme), à leur langue et à leur culture. La Chine ne reconnaissant pas l'existence

de l'État du Tibet et donc de son chef, le Dalai-Lama vit en exil (en dehors de son pays) depuis plus de 60 ans, en Inde. De là, il continue à diriger son État. Il essaie de trouver un accord avec la Chine, sans utiliser les armes, en privilégiant le dialogue et la paix. Ce combat non violent lui a valu de recevoir le prix Nobel de la paix en 1989.

DES PHOTOS

POUR METTRE DES MOTS SUR LES INJUSTICES

En visitant l'exposition, vous pourrez découvrir près d'une cinquantaine de clichés (photos) de grands photoreporters. Ces photos permettent d'ouvrir les yeux sur des inégalités dont souffrent de nombreuses personnes à travers le monde. En voici quelques-unes...*



© Cédric Gerbehaye / Agence VU

Enfant soldat République Démocratique du Congo, 2009

Photo de Cédric Gerbehaye Agence VU

Quand on est enfant, ici en Belgique, on est loin de s'imaginer que la guerre et les armes peuvent faire partie de notre quotidien. Malheureusement, certains enfants y sont confrontés. Cette photo a été prise par le photographe Cédric Gerbehaye en République démocratique du Congo (RDC) en 2009. Le garçon photographié est Joseph, 14 ans. Pendant plusieurs années, il a été « enfant-soldat ». Les enfants-soldats sont recrutés par les forces armées (gouvernementales ou rebelles) pour faire la guerre. Ils sont utilisés pour aller se battre sur le terrain avec les armes, mais aussi pour poser des mines, des explosifs, comme porteurs de matériel ou messagers, ou pour effectuer

des tâches ménagères. Les filles sont aussi recrutées : à une époque, elles ont représenté jusqu'à 40% des enfants-soldats en République démocratique du Congo. Aujourd'hui, des programmes pour permettre aux enfants-soldats de sortir des groupes armés et de retrouver leur « vie normale » ont été mis en place. Mais ils restent insuffisants pour effacer les souvenirs de plusieurs années au combat. Malgré le travail important des organisations comme Amnesty, il y a toujours des enfants-soldats en RDC ou d'autres pays du monde. Actuellement, des enfants sont recrutés dans de nouvelles zones de conflit, comme en Syrie ou au Mali. Il est difficile de savoir combien il existe d'enfants-soldats dans le monde, mais on les estime à environ 250 000.



© Nick Ut / AP / SIPA

Village de Trang Bang, Sud-Viêt Nam, 8 juin 1972

Photo Bernard Faucon Chambre de torture

Entre 1975 et 1979, près de 20 000 personnes sont passées par cette école de Phnom Penh (au Cambodge, en Asie) transformée en prison par les Khmers rouges, qui étaient au pouvoir à cette époque. Mais plus qu'une prison, Tuol Sleng était un centre de torture et d'exécution pour les opposants supposés au régime (hommes, femmes et enfants). Sur ces sommiers en fer, on attachait les prisonniers et on les torturait afin qu'ils avouent, souvent un crime qu'ils n'avaient pas commis. Seulement 7 Cambodgiens sont sortis vivants de ce camp. Cette situation ne vous fait-elle pas penser à un autre événement historique plus proche de chez nous ? Cette prison n'est pas sans rappeler les camps de concentration nazis 30 ans plus tôt, lors de la Seconde Guerre mondiale, en Europe. Durant cette guerre, entre 5 et 6 millions de Juifs, de roms et d'handicapés sont morts dans des camps appelés

« camps de la mort » principalement en Allemagne et en Pologne.

Encore aujourd'hui, dans le monde, de nombreuses prisons sont le lieu de violations des droits humains. C'est le cas de la prison américaine de Guantanamo installée sur l'île de Cuba, ouverte suite aux attentats du 11 septembre 2001. La plupart des prisonniers qui ont été détenus à Guantanamo n'ont pas été jugés. Ils n'ont pas eu droit à des avocats pour se défendre et n'ont pas pu s'opposer à leur emprisonnement. Les prisonniers sont souvent soupçonnés d'appartenir à des organisations terroristes et sont considérés comme étant des ennemis des États-Unis. Certains affirment également avoir été victimes de mauvais traitements, d'actes d'humiliation et parfois de torture (privation de nourriture ou de sommeil par exemple). Les organisations des droits humains réclament la fermeture définitive de cette prison. L'actuel président des États-Unis, Barack Obama, avait promis qu'il la fermerait, mais il ne l'a toujours pas fait.



Chambre de torture, Tuol Sleng, Cambodge, 1995

Photo Nick Ut guerre Vietnam

Cette photo montre les horreurs de la guerre, surtout quand elle touche des enfants. Ce cliché a été pris lors de la guerre du Vietnam (pays d'Asie) dans les années 1960-70, opposant les États-Unis aux communistes vietnamiens. Kim Phuc, 9 ans, grièvement brûlée, fuit les bombardements américains au napalm (produit

qui contient de l'essence) sur son village de Trang Bang. Après avoir pris le cliché, le photographe a sauvé la jeune fille en l'emmenant à l'hôpital. Cette photo a permis au monde entier de se rendre compte de la cruauté de cette guerre et a permis d'en accélérer la fin. Aujourd'hui, Kim Phuc encourage la paix et apporte son soutien aux enfants qui sont victimes de la guerre.

*Certaines photos peuvent peut-être choquer, n'hésitez pas à en parler avec votre professeur ou vos parents.

OUVRIR LES YEUX, C'EST DÉJÀ AGIR, MAIS...

... il existe d'autres actions que vous pouvez faire pour améliorer le respect des droits humains dans le monde. Que vous ayez quelques minutes, quelques jours ou plusieurs mois à consacrer aux individus en danger, il y a des initiatives que vous pouvez mettre en place à vous seul, avec votre famille ou à l'école.

Des gestes simples permettent de montrer votre soutien et d'agir pour défendre des individus en danger. Amnesty International vous propose ainsi d'en soutenir un ou plusieurs. Voici quelques actions proposées : envoyer une lettre ou une carte postale aux autorités qui ne respectent pas les droits humains ou aux individus en danger et à leurs familles, signer une pétition pour demander leur libération ou l'amélioration de leur situation, participer à une animation sur une des problématiques des droits humains, organiser une activité dans votre école (exposition, repas...).

Si vous êtes intéressé par ces actions, vous pouvez trouver les informations nécessaires sur le site jeunes d'Amnesty, www.amnesty.be/jeunes ou sur www.isalives.be

Vos signatures et actions ont du pouvoir

En plus de 50 ans d'action d'Amnesty ou d'autres organisations, des individus en danger ont vu leur sort s'améliorer, sont aujourd'hui protégés ou libérés. Des prisonniers et prisonnières d'opinion ont été libéré(e)s, des condamnations à mort ont été transformées en peines de prison, des personnes qui pratiquaient la torture ont été envoyées devant les tribunaux, des gouvernements ont modifié certaines de leurs lois et pratiques. Il faut parfois plusieurs années pour qu'un gouvernement cède aux pressions et libère un prisonnier politique ou respecte plus les droits humains. Et de savoir que son cas préoccupe tant de gens dans le monde permet à l'individu en danger de ne pas perdre espoir et de continuer son combat. Comme le montre le témoignage de



© Amnesty International, 2011

Action pour la liberté d'expression, Institut Notre-Dame de Lovreval, 2011

l'un d'entre eux : Jabbar Savalan, jeune militant d'Azerbaïdjan, qui avait été emprisonné pour avoir publié sur Facebook des commentaires contre son gouvernement, a été libéré en décembre 2011, suite à une forte mobilisation et à de nombreux envois de courriers.

« Je suis heureux de retrouver mes amis. Je suis heureux de pouvoir passer du temps avec eux et avec ma famille (...). Amnesty International symbolise

les droits humains et la liberté, pas seulement en Azerbaïdjan, mais partout dans le monde. Je suis reconnaissant pour tous les efforts déployés par votre organisation et d'autres mouvements, qui se battent pour la liberté en Azerbaïdjan. »

MAIS AUJOURD'HUI, IL RESTE ENCORE DES PERSONNES DANS LE MONDE QUI VIVENT DES SITUATIONS DIFFICILES...

Mais aujourd'hui, il reste encore des personnes dans le monde qui vivent des situations difficiles... Vous pourrez en découvrir certaines et les soutenir en visitant l'exposition « Devoir de regard ».



© Pierre Hiault, 2011

Inés Fernández Ortega et Valentina Rosendo Cantú, deux femmes mexicaines victimes de viol en 2002, par des soldats de l'armée. Les coupables ne sont toujours pas jugés. Amnesty les soutient dans leur combat pour la justice, et vous pourrez agir pour elles lors de votre visite de l'exposition « Devoir de regard ».

INFORMATIONS PRATIQUES

L'exposition "Devoir de regard" passera sans doute près de chez vous :

- Bruxelles, 15 au 29 mars, Palais de Justice
- Namur, 20 avril au 10 mai, Espace Quai 22 (Université de Namur)
- Liège, 15 mai au 1er juin, Hôtel de Ville
- Charleroi, 7 au 21 octobre, Maison de la Laïcité
- Mons, 25 octobre au 10 novembre, Le Manège – Maison Folie
- Louvain-la-Neuve, 20 novembre au 8 décembre, Salle des Tapisseries (UCL)
- ... et près de 40 autres villes de Wallonie et Bruxelles accueilleront l'exposition. Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'exposition : www.devoirderegard.be.

!!ATTENTION!!

Si vous souhaitez visiter l'exposition avec votre classe, demandez à votre professeur de s'inscrire via un formulaire sur la page : www.petitlien.fr/inscription_expo_bruelles (pour Namur, Liège, Charleroi, Mons et Louvain-la-Neuve, remplacer « bruxelles » par la ville souhaitée dans le lien), ou en contactant le secteur jeunes d'Amnesty : jeunes@aibf.be / 02 543 79 08. Il recevra un guide pédagogique proposant différentes activités à faire avant et pendant la visite, ainsi qu'un dossier pédagogique sur les individus en danger mis en avant dans l'exposition. La visite est gratuite et dure plus ou moins 1h30.

En souvenir de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948, Amnesty demande d'allumer une bougie à sa fenêtre chaque 10 décembre pour les droits humains.



En plus de l'exposition de photographies, un événement public (flashmob, pique-nique, concert, conférence, etc.) sera organisé. À chaque ville, ses surprises !

Plus d'informations sur le site www.devoirderegard.be